

**COMMUNICATION "Empreinte et mutations :
vers un Pacte de cohésion sociale et territoriale"**

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 novembre 2014
P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Alexandra SIARRI

MME SIARRI. -

Merci Monsieur le Maire.

Le Pacte de cohésion sociale et territoriale c'est une nouvelle dynamique municipale qui repose sur quatre constats simples et objectifs.

Premier constat : les réductions budgétaires dont tout le monde s'accorde à dire qu'elles sont historiques, je ne reviendrai pas sur le long débat que nous avons eu, et une réforme territoriale d'ampleur dont on ne connaît malheureusement pas encore les tenants et les aboutissants, notamment les compétences du Conseil Général qui est pourtant la matrice de l'action sociale.

Deuxième constat : le défi écologique dont Anne WALRYCK a parlé dans son rapport du développement durable. Chacun sait très bien que nous surmonterons ce défi écologique grâce à une transition sociale.

Troisième constat : les citoyens questionnent la démocratie participative et aspirent à être partie-prenante des choix de leurs élus.

Quatrième constat : le nombre de citoyens vulnérables socialement, économiquement, physiquement grossit. Ce phénomène nous interpelle d'autant plus qu'une partie de ces publics en difficulté de tout ordre sont invisibles. Ils se découvrent à nous quand il est souvent difficile de les extirper de situations délicates dans lesquelles ils sont plongés.

Ces constats, beaucoup les font et les partagent partout en France. Mais Bordeaux a deux atouts formidables qui expliquent en grande partie son attractivité croissante.

Premier atout : un maillage de structures de proximité, d'acteurs de terrain. Nous avons à Bordeaux une véritable empreinte humaniste, une culture du dialogue, de l'écoute et du respect.

Deuxième atout : la territorialisation de l'action municipale dans les 8 quartiers, Monsieur le Maire, que vous avez initiée avec intensité à partir de 2008, le choix de la proximité, la priorité donnée à la médiation sous toutes ses formes.

Enfin ce Pacte repose sur une conviction très forte, il faudra faire mieux avec moins, donc différemment. Ce Pacte doit nous permettre de consolider notre cohésion en priorisant nos actions et en soutenant l'innovation.

Il est articulé autour de 5 axes.

Le premier axe, autour de l'insertion économique et de l'insertion en tant que bénévole.

Le deuxième axe, autour de l'habitat et des espaces publics.

Le troisième axe, autour de la culture, l'éducation et les savoirs.

Le quatrième axe sur la santé, le bien être et l'environnement préservé.

Le cinquième axe sur la tranquillité, la prévention et la lutte contre les discriminations.

Dans le document qu'on vous a distribué il y a plus d'une semaine et qui est téléchargeable sur le site Internet, qui a été présenté samedi dernier lors du grand débat, on retrouve autour de ces 5 axes nos engagements de campagne, ceux pour lesquels nous avons été élus, mais également des propositions d'actions nouvelles qui peuvent venir consolider cette cohésion sociale.

Ce Pacte vient du terrain. Il se construira avec les citoyens et acteurs de terrain au cœur des quartiers au travers de trois temps.

Le premier qui vient de s'achever qui s'est traduit par la présentation de l'analyse des besoins sociaux dans les 8 quartiers.

Le deuxième, en cours, qui se traduit par des diagnostics en marchant et qui nous permet de relever le sentiment des citoyens.

Le troisième, à venir dans le courant du mois de décembre et du mois de janvier qui nous permettra de définir quartier par quartier avec les membres des commissions permanentes la déclinaison territoriale de ce Pacte de cohésion.

Je présenterai une délibération dans le courant du mois de décembre autour d'un appel à projets à innovation sociale et territoriale qui se substituera au projet social, qui se rapprochera de la volonté de Pierre HURMIC autour de budgets participatifs et qui sera bien au-delà de ce qu'a dit M. Vincent FELTESSE, une confrontation d'idées, puisqu'il s'agira de financer des actions concrètes.

Et l'objectif de ce Pacte, pour conclure, est bien de définir avec les Bordelais le contenu et non de définir seuls et sans eux ce qui est bon pour eux. Merci.

M. LE MAIRE. -

Merci. Je voudrais à nouveau féliciter Alexandra SIARRI et nos services, ainsi que tous les adjoints qui participent à l'élaboration de ce Pacte pour la belle réussite de notre forum qui s'est tenu samedi à Darwin.

Est-ce qu'il y a des interventions sur cette communication ?

Jean-Louis DAVID

M. JEAN-LOUIS DAVID. -

Monsieur le Maire, je voulais simplement me faire l'interprète de mes collègues maires adjoints de quartiers pour dire que ce Pacte de Cohésion Sociale et Territoriale est en marche. C'est un vrai souffle dans les quartiers.

Cela a été l'objet de vraies discussions depuis le mois de septembre dernier, d'une prise en compte et en considération par les membres des commissions permanentes de la totalité des éléments qui leur ont été fournis, de nombreuses discussions et de préparation de l'élaboration de ce que sera le Pacte de Cohésion Sociale et Territoriale dans chacun des quartiers entre le mois de janvier et le mois de juin prochain.

M. LE MAIRE. -

Pas d'observations là dessus ?

M. FLORIAN

M. FLORIAN. -

Je voudrais m'associer à la déclaration de Jean-Louis DAVID, et par anticipation des débats que nous aurons dans les mois qui viennent sur les questions budgétaires, répondre à M. FELTESSE et aux autres intervenants que justement grâce au Pacte de Cohésion Sociale c'est aussi ça qui va nous permettre de rationaliser les politiques publiques, d'évaluer les politiques publiques.

Il ne s'agit pas d'aller sur un rabot général des soutiens sur ces domaines-là, mais grâce aux débats qu'il y a eu, grâce aux documents, grâce aux échanges que nous aurons avec les différents partenaires c'est de mieux utiliser l'argent public à travers les 5 axes qui ont été développés dans le document. C'est très participatif. Ça va être une méthode qui quelque part devrait nous permettre de moins dépenser et de mieux dépenser.

M. LE MAIRE. -

M. ROUYEYRE

M. ROUYEYRE. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, vous nous présentez, Mme SIARRI un document volumineux, relativement joli, sans doute coûteux.

Vous avez souvent à la bouche et on le retrouve dans ce document, cette notion de « construire ensemble, faisons ensemble, partageons la réflexion ensemble ». Là encore vous avez une curieuse manière d'envisager le « ensemble ». Les seuls élus qui s'expriment dans ce document sont des élus de la majorité municipale.

Je me dis évidemment que vous êtes légitimes, mais dans cette démarche de construire ensemble, ne pensez-vous pas que ceux qui ne sont pas toujours portés vers vos idées ont des choses à apporter ?

Comment peut-on imaginer construire ensemble en restant entre soi ? C'est une première question.

Deuxième question, vous parlez d'un Pacte. Lorsque je regarde la définition du pacte dans le Petit Robert je vois qu'il y a la notion d'accord. Pour qu'il y ait la notion d'accord je m'attends donc à ce qu'il y ait des engagements des uns et des autres. Et là, Mme SIARRI, j'aimerais comprendre. De ce document - c'est la réflexion que je me suis également faite lorsque je suis venu samedi à Darwin, c'était une super journée, beaucoup de monde, des débats intéressants, il faisait beau, bref on pouvait sortir de là plutôt heureux - qu'est-ce qu'il en sort concrètement ?

Je veux dire par là, et on pourra mettre ce document en comparaison avec le budget que vous nous soumettez, est-ce que concrètement on met plus d'argent dans le logement ? Est-ce que concrètement on met plus d'argent dans les services publics du quotidien ? Est-ce que concrètement on met plus d'argent dans l'aide aux personnes en difficulté ?

Parce que, dire à ces personnes-là : il faut rationaliser, il faut faire plus avec moins, c'est des jolis discours, mais quand à la fin du mois la personne au RSA, ou même parfois au SMIC, n'arrive pas à trouver suffisamment pour manger, ce n'est pas avec ces discours-là que ça va fonctionner.

Donc j'aimerais savoir si dans ce Pacte il y a un engagement budgétaire. Parce que je veux bien qu'on nous dise que l'argent ça ne fait pas tout, mais ça fait quand même un peu.

Est-ce qu'il y a un engagement budgétaire pour que la Ville prenne conscience de la situation dans laquelle on se trouve ?

Est-ce que ce Pacte veut dire aussi que la Ville va faire de vrais efforts sur cette cohésion territoriale ?

Parce que qui dit cohésion territoriale... Je ne sais pas si vous vous êtes amusés à faire ça : quand on récupère le document PDF et qu'on fait la recherche sur quelques mots il y a des mots qui disparaissent : le mot pauvreté. On le retrouve mais pas vraiment beaucoup.

Je ne voudrais pas que ça paraisse péjoratif, mais j'ai le sentiment, un peu à l'image de la journée de samedi, qu'on se « boboïfie », tous collectivement. Je m'y associe. Je me demande si on ne rate pas quelque chose.

Et je me demande, pour conclure, si le Pacte de Cohésion Sociale et Territoriale ne mérite pas qu'on remette dans sa préoccupation principale ceux qui véritablement souffrent du manque de politiques publiques à leur endroit.

M. LE MAIRE. -

Mme AJON

MME AJON. –

Monsieur le Maire, chers collègues, M. FLORIAN je ne sais si ce document cale déjà votre armoire. Pour notre part nous l'avons lu et relu, nous saurons le garder, nous saurons nous en souvenir et revenir dessus quand nous aurons le budget afférent qui nous sera présenté.

En tout cas tous les Bordelais non plus ne calerons pas leurs armoires...

Eh oui, quand on a des mots malheureux et peu respectueux on doit les entendre longtemps.

Merci de me laisser continuer. Je peux continuer ?

Même si tous les Bordelais ne calerons pas leurs armoires parce qu'ils ne l'auront pas eu tous entre les mains, tous auront vu au moins le visuel et les termes affichés sur les murs de Bordeaux.

Je dirai qu'à côté d'un document riche il y a surtout un large plan de communication qui est aujourd'hui le seul élément budgétaire que vous serez a priori en position de nous communiquer.

Je n'ai pas envie de critiquer. C'est un débat d'idées qui est dans ce document. De grandes lignes, mais sans avoir les masses budgétaires à côté. C'est dommage en fin de compte de séparer ces deux débats. Il est compliqué d'avoir une analyse claire de la politique sociale de la Ville de Bordeaux uniquement sur ce document et d'avoir un débat politique là-dessus.

Par contre aujourd'hui j'aurai juste une petite alerte. Quelque chose qui me dérange vraiment. J'ai lu attentivement la partie sur l'insertion, et l'insertion par l'activité économique. Alors je dirai juste : attention à la tentation de la politique du « coucou ».

C'est-à-dire récupérer des actions en omettant d'y associer tous les principaux partenaires et financeurs, parce que s'il y a bien une politique où tout le monde est autour de la table, où tous le monde essaie véritablement d'avancer pour créer de l'emploi durable derrière, c'est bien l'insertion par l'activité économique et l'insertion de façon générale. Et dans ces principaux financeurs il y a l'Etat en premier lieu, le Département, la Région et la Ville, mais la Ville n'est pas un des principaux financeurs mais un des accompagnateurs.

Donc juste attention. Sur des politiques où nous avons aujourd'hui toujours avancé ensemble, et je reconnais là la qualité de Yohan DAVID sur ce sujet, j'aimerais bien qu'en utilisant la politique du « coucou » on ne vienne pas sur un sujet très très conflictuel.

Donc aujourd'hui pas de procès à faire d'intention, à part vraiment sur cette tentation du coucou. On ne va pas s'arrêter uniquement sur un vocable. Nous serons plus dans l'attention et dans l'analyse le jour où il y aura une politique financière et des masses financières en face.

M. LE MAIRE. -

Mme JAMET

MME JAMET. –

Aussi sans faire de procès d'intention, juste pour « la Ville 3.0 », je voudrais rajouter le fait que le numérique qui est à la fois un moteur de croissance économique et un levier de progrès social et environnemental, c'est aussi un levier démocratique. Dans le texte, l'open data n'est absolument pas cité. Donc si vous pouviez faire un peu évoluer le document dans ce sens ça serait bien. Merci.

M. LE MAIRE. -

M. FELTESSE

M. FELTESSE. -

Monsieur le Maire, j'ai lu ce document avec attention et je me suis rappelé une conversation que nous avons eue tous les deux au Rocher de Palmer où nous avons évoqué un écrivain surréaliste, ou para-surréaliste qui est Georges Pérec.

En lisant ce document je n'ai pas pensé à Georges Pérec, mais à Raymond Queneau et à un petit livre qu'il avait écrit qui s'appelait « Cent mille milliards de poèmes » où on prenait un certain nombre de phrases qui étaient découpées en fines lamelles et on pouvait avoir cent mille milliards de poèmes.

C'est vrai qu'en reprenant le document d'orientation budgétaire, le pacte social, le document d'orientation culturelle, j'ai un peu ce sentiment d'avoir à 90% les mêmes ingrédients présentés plus ou moins différemment, avec plus ou moins de communication et plus ou moins de hiérarchie.

D'ailleurs à propos de communication j'aimerais bien savoir quel est le statut de ce document où, comme l'a rappelé Mathieu ROUVEYRE, l'exécutif municipal et c'est normal est largement présent, mais absolument pas l'opposition municipale.

Certes, j'ai cru, je suis même sûr, me reconnaître, ainsi que ma famille lors d'un pique-nique de quartier en face de chez moi, et j'ai bien identifié mon fils. Mais je ne pense pas que c'était une réponse à la présence de l'opposition.

En revanche dans ce document il y a quelque chose que je trouve intéressant c'est la dernière partie sur les 8 quartiers, pas à ce niveau du document puisque nous n'avons que des photos, mais est-ce que ça veut dire que dorénavant les politiques municipales seront égalitaires entre les 8 quartiers ?

Est-ce qu'on visera les 20 et 25% de logement social dans chacun des 8 quartiers ?

Est-ce que la ventilation des travaux de voirie sera la même entre les 8 quartiers ?

Et est-ce que les crédits d'investissement de la CUB sur le cours de l'Yser seront les mêmes que dans un autre quartier ?

Voilà cette question simple que je souhaitais vous poser. Merci.

M. LE MAIRE. -

Mme SIARRI

MME SIARRI. -

Je vais répondre à M. ROUVEYRE...

M. LE MAIRE. -

Gentiment.

MME SIARRI. -

Excessivement gentiment.

Sur le risque de « boboïsation » je pense que les 6.400 Bordelais qui étaient présents samedi, dont un très grand nombre d'entre eux sont des bénévoles actifs dans les centres sociaux, espaces de vie sociale, maisons de quartiers, apprécieront votre qualificatif, puisque ce grand débat a été construit avec eux.

M. LE MAIRE. -

En tout cas on n'était pas entre soi.

MME SIARRI. -

Je vous indique que ce document n'est pas le Pacte, mais le chemin qui va nous conduire vers le Pacte de Cohésion Sociale. Donc peut-être qu'il faudrait reprendre le Petit Robert et chercher la signification du mot « vers ».

Ensuite, votre schizophrénie... ce n'est même pas me séduit, c'est me dépasse complètement. Vous nous parlez de budget, mais je n'ai cessé dans cette institution de parler des baisses de budgets du Conseil Général pour l'accompagnement des plus fragiles :

Plus de budget pour les pensions de familles ;

Plus de budget pour la construction de logements PLAI ;

Plus de budget pour les foyers de jeunes travailleurs ;

Plus de budget pour les associations caritatives ;

Plus de budget sur l'aide alimentaire... La liste est terrifiante.

Moins de budget pour les maisons de quartiers, moins de budgets pour le Conseil Général.

Je trouve inouï que vous osiez Conseil après Conseil nous faire vos petites leçons alors qu'au Conseil Général dès que vous pouvez sabrer la Ville de Bordeaux vous le faites, et à travers elle les 17% de gens qui vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Alors oui, j'ai enlevé le qualificatif « pauvreté » parce que ces gens-là ne sont pas pauvres. Ce sont des citoyens bordelais. Nous, ce qui nous intéresse c'est de les accompagner dans leur citoyenneté. Pas dans leur pauvreté. Voilà pourquoi le mot « pauvreté » s'en va parce que la Ville de Bordeaux ne stigmatise pas. On accompagne les Bordelais quels qu'ils soient.

Pour Mme AJON, je pense qu'il faut que vous regardiez la page sur le Conseil de Développement Social où je montre justement que rien ne se fait à la Ville de Bordeaux sans partenariat avec le Conseil Général, avec la CUB, avec l'Etat.

D'ailleurs je tiens à vous signaler, ça me permet d'apporter encore un petit élément de réponse à M. ROUVEYRE, que les équipes du Conseil Général et les équipes de l'Etat sont très contentes de participer à l'élaboration de ce Pacte y ayant une part active. Je pense qu'il serait absolument fondamental que vous vous rapprochiez des gens qui font.

Quant à la remarque de M. FELTESSE qui nous prend pour des poètes, je lui dirai que nous sommes aujourd'hui aux affaires, nous avons gagné les élections et nous faisons.

M. LE MAIRE. -

Merci. Je ne vais pas reprendre tout ce débat. J'ai entendu « plus d'argent, plus d'argent », très bien. Je ne vais pas commenter à nouveau.

Je voudrais simplement exprimer mon inquiétude sur le logement. Vous savez que le logement est la responsabilité numéro un de l'Etat et que la gestion des crédits est déléguée notamment à la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Or ce qu'on me dit c'est que les crédits de paiement commencent à manquer. Et nous sommes confrontés à une grave crise du logement par suite de l'effondrement des mises en chantier qui épargne Bordeaux pour l'instant, mais pas au niveau national à la suite de différentes fausses manœuvres comme la loi ALUR en cours de correction.

Cela est en train de se répercuter sur Bordeaux, où, je le répète, on n'est pas sûr de pouvoir disposer des crédits de paiement nécessaires alors que nous faisons des efforts considérables.

Je ne veux pas entrer dans le débat que soulève M. FELTESSE sur l'équilibre entre les quartiers, en particulier en matière de logement social. Le jour où on aura le même pourcentage de logements sociaux au Grand Parc et à Caudéran, ça voudra dire qu'on aura rasé Caudéran pour y construire le Grand Parc, et rasé le Grand Parc pour y construire Caudéran.

Il faut être un peu sérieux. Nous faisons des efforts pour développer le logement social partout, mais il restera des inégalités, forcément, compte tenu de ce qu'est la ville dans sa construction historique.

Enfin sur le document lui-même, je ne vais pas faire de comparaison avec les documents produits par d'autres collectivités. On va baisser par exemple à la CUB le budget de communication de 14% l'année prochaine. C'est la proposition que j'ai faite. Vous voyez qu'on ajuste un peu les choses.

On a pensé que ça vous gênerait si on vous proposait quelques pages dans ce document, donc on n'a pas voulu vous compromettre. C'est pour ça qu'on ne vous a pas proposé d'y figurer.

(Brouhaha)

M. LE MAIRE. -

Mais on peut revoir ça à l'avenir. Je ne serai pas contre.

C'était une information.